



Compte-rendu de la réunion extraordinaire du conseil d'administration de la L.F.H. du 13.10.2020 via skype

Présents : B. Brasseur, K.D. Convents, A. Despres, J.L. Dessart, P. Garcia, J.C. Hougardy, P. Hourez, A. Luisi, S. Moonen, T. Marique, T. Pierloot, D. Timmermans, I. Paquet, G. Vivroux.

Invité : J. Vandenberg

➤ **Situation des championnats suite à la pandémie**

La parole est donnée au Directeur Technique afin que celui-ci puisse communiquer les informations nécessaires.

J. Vandenberg signale tout d'abord, s'agissant du centre de formation, que suite à une décision unilatérale de la fédération de Rugby, qui a décidé de mettre ses éducateurs en quarantaine, les trois autres fédérations étaient dans l'embarras mais elles ont pu compter sur l'anticipation de S. George, notre éducateur, qui a assuré la rentrée du dimanche soir et a quasi enchaîné 24 heures de travail. Cela méritait d'être souligné s'agissant d'un travailleur de l'ombre.

La situation que nous vivons depuis plusieurs mois est particulièrement difficile et stressante pour tous les membres du personnel, de même que pour le président, avec à certains moments de grosses charges de travail. Le D.T. tient à remercier tous ceux qui ont veillé à régler les problèmes de manière professionnelle. Le président se joint à ces félicitations amplement méritées.

Le week-end écoulé a donné 45% de remises de match dans les divisions nationales et plus ou moins 30% en L.F.H. et en jeunes, avec un pic de 75% en D1 LFH Dames.

Ce lundi, le code orange a été décrété pour le sport en région flamande avec application à partir du 14.10.20.

Des contacts sont régulièrement pris avec les D.T. du basket et du volley francophones de même qu'avec le cabinet de la Ministre des sports. Il apparaît qu'un budget serait prévu pour aider les fédérations et les clubs.

Ce 13.10 à 16h00, la Ministre Glatigny a réuni les fédérations sportives et a communiqué que le code orange serait appliqué en Wallonie/Bruxelles à partir du 15.10.20.

Même s'il n'y a pas de certitude que la pratique du sport serait un vecteur de contamination, il apparaît que 25% des contaminés auraient fait du sport avant d'être déclarés positifs. Le co-voiturage avant et après le sport pourrait être mis en cause.

De manière concrète, le code orange signifie, pour les sports de salle avec contacts, une interdiction de jouer et de s'entraîner (sauf avec distanciation d'1,50 m et désinfection des mains et des ballons) pour les plus de 12 ans. Les entraînements et la compétition sont donc autorisés pour les moins de 12 ans.

Une exception pourrait être possible pour la BENE-League moyennant accord des ministres concernés.

Alors qu'une semaine internationale est prévue début novembre, on se retrouve dès lors dans une situation difficile avec 3 à 4 semaines sans compétition et avec des entraînements sans contacts.

L'avis des Directeurs Techniques L.F.H. et V.H.V, avalisé par le groupe de travail Covid, serait de recommencer les compétitions seniors en janvier 2021 en établissant un calendrier avec 2 poules de 5 ou de 6 pour les divisions nationales. S'agissant des championnats « jeunes » de plus de 12 ans, il s'agirait de garder les calendriers actuels et de faire jouer aux dates qui seront autorisées.

Le fait que les U12 et le mini puissent continuer à jouer pourrait être une opportunité de lancer le projet « hand à 4 ».

Concernant le centre de formation (2 équivalents temps plein), nous sommes dans l'attente d'un accord du cabinet de la Ministre des sports concernant les joueurs « sous statut » afin qu'il puisse continuer à fonctionner ; le projet scolaire devenant plus important que le projet sportif.

Les activités des sélections ont été postposées alors que les M21 devraient participer, en janvier, au championnat d'Europe.

Concernant les Red Wolves, des contacts sont en cours avec l'E.H.F.

Tenant compte de la décision de la Ministre des Sports, des informations données par son cabinet, de celles données par le Directeur Technique et de l'incertitude dans laquelle nous nous trouvons, et après de nombreux échanges de vue

concernant les différentes possibilités de reprise des compétitions en novembre, décembre ou janvier, le C.A. se prononce pour une reprise des championnats seniors en janvier 2021.

J.L. Dessart communiquera cette décision aux membres du bureau U.R.B.H. à l'occasion de la réunion qui se déroule juste après.

➤ **Situation financière - facturation aux clubs**

Règlementairement, les factures concernant les affiliations et droits d'inscription aux championnats devraient être envoyées aux clubs dans le courant du mois d'octobre. Le C.A. est toutefois conscient du fait que tous les clubs se retrouvent dans une situation financière très difficile.

Etant donné qu'une enveloppe de 3 millions a été prévue pour les fédérations sportives lors du dernier conclave budgétaire de la Fédération Wallonie/Bruxelles, le C.A. est d'avis d'attendre de connaître l'importance de la somme qui sera allouée à la L.F.H. avant d'envoyer les factures aux clubs. La majeure partie de cette subvention devrait dès lors être rétrocédée aux clubs pour les aider financièrement ; les factures seraient donc modifiées en conséquence.

Dès que nous aurons plus d'informations, le C.A se positionnera et nous communiquerons à ce sujet.

Prochaines réunions les 10.11, 15.12.20 (skype ?), 26.01, 09.03., 20.04 et 01.06.21 à Jambes.

L'A.G. L.F.H. serait programmée le 26.03.21.